

CONVOCATION

Date : 9 décembre 2025
Affichée le : 9 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quinze décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice :	39
Présents :	30
Votants :	34
Pouvoirs :	5
Absent :	4

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

**AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :**

17 DEC. 2025

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

19 DEC. 2025

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Yesim SAVAS - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Najat MOUSSATEN - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Marilene DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUASTI - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Noureddine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

Absents représentés

Mme PEREZ
Mme SENET
Mme JACQUEMART
Mme MEHADJI
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à M. BOUKHACHBA
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. NACHITE
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents excusés

Absents non représentés

Mme HAMADOUCH, M. ZAHRAOUI, Mme M'BAYE, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

2 SPL ADTO-SAO - Présentation du rapport annuel 2024

■ **Rapport de présentation :**

Sophie DHOURY-LEHNER, Maire

En sa qualité d'actionnaire de la SPL ADTO-SAO, la commune de Creil s'est vu transmettre le rapport annuel 2024.

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, ledit rapport doit faire l'objet d'une présentation au conseil municipal, en séance publique.

En conséquence, il vous est présenté le rapport annuel 2024, qui vous a été transmis par courriel avec les projets de délibération.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote de la part du conseil municipal.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport annuel 2024 de la SPL SAO ADTO.

Déport des Élus : monsieur Adnane AKABLI ne prend pas part au vote du fait de son implication au sein de la SPL ADTO-SAO.

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L

Vu l'avis de la commission Finances et Synthèse en date du 1^{er} décembre

Vu le rapport annuel 2024 ci-annexé,

Considérant que madame la Maire doit présenter chaque année à son assemblée délibérante le rapport annuel de la SPL ADTO-SAO,

Considérant que la SPL ADTO-SAO a transmis à la Ville de Creil ledit rapport annuel,

Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

S²LO

ID : 060-216001743-20251219-02DEL_CM151225-DE

■ **Vote**

Votants : 34	Pour : 34	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 1
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide Prend acte :**

Article unique : Prend acte du rapport annuel 2024 de la SPL ADTO-SAO.

CREIL, le **19 DEC. 2025**

Pour extrait certifié conforme,

Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire

Madame Sophie DHOURY-LEHNER



La secrétaire de séance

Jessica ELONGUERT